



# Laboratoire départemental des routes

Aménagement

Laboratoire

Publié le 19 février 2020

Reading time : 1 minutes



## Pourquoi un laboratoire des routes ?

Mesurer la cause des dégradations, valider ou définir les travaux d'entretien, optimiser les réparations lorsqu'elles sont nécessaires ou encore contrôler les travaux réalisés... tels sont les principaux enjeux du nouveau laboratoire.

Jusqu'à présent ces contrôles étaient confiés au **Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA)**, organisme de l'État, dans le cadre d'un marché public.

[cerema.fr](http://cerema.fr)

L'intégration de ces nouvelles compétences répond à des besoins croissants d'expertise, associés au développement de techniques routières plus économiques, nécessitant des contrôles de qualité encore plus soutenus.

Dans ce contexte, l'étude comparée entre l'externalisation de ces "contrôles qualité" et la solution de les réaliser en interne avait privilégié la création de son propre laboratoire, plus économique et plus fiable. Le laboratoire fut donc créé en 2016.

## Les missions

Implantée sur le site du centre technique de Portet-sur-Garonne, l'équipe d'experts du laboratoire des routes veille au respect des cahiers des charges et de la réglementation applicable. Ses contrôles portent à la fois sur la qualité des matériaux et sur leur utilisation, dont dépendent le bon état et la longévité des chaussées et des ouvrages d'art.

Elle valide également en amont des chantiers, les techniques à mettre en œuvre sur les infrastructures. En phase opérationnelle, la conformité des matériaux utilisés (granulats, bitume, enrobés...) est vérifiée par des essais de laboratoire, sans oublier le contrôle du respect des procédures mises en œuvre, lors des travaux effectués en régie ou par les entreprises.